

Mise en ligne : 14 décembre 2016.
Dernière modification : 29 janvier 2021.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE DES CHARGEURS MAROCAINS (1916-1927) création des Chargeurs français (Plisson & Cie)

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Chargeurs_francais.pdf

S.A., 15 avril 1916 p. 75 ans.

CONSTITUTION

(La Cote de la Bourse et de la banque, 19 mai 1916)

Compagnie des Chargeurs marocains, au capital de 2.500.000 fr., divisé en 25.000 actions de 100 fr. — Objet : Favoriser le développement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture au Maroc, etc., etc. — Siège social à Paris, 27, rue de Mogador. Conseil d'administration : MM. L. Cane¹, A. Caudron, H. Duréault, P. Normant, F. Plisson et E. Plisson. — Statuts déposés chez M^e Moyne, notaire à Paris, et extrait publié dans les *Petites Affiches*, 11 mai.

Chargeurs français

(Le Journal des finances, 4 août 1917)

.....
la société a pris d'importantes participations de divers côtés, et notamment dans une compagnie de navigation anglaise dont les résultats sont d'ores et déjà très beaux, [dans les Chargeurs marocains](#), dans la Compagnie d'assurances l'Univers, la Compagnie général d'Armements maritimes, la Société maritime et commerciale franco-anglaise, la Société armoricaine de charbonnages, etc.

MARINE

(Le Temps, 27 août 1918)

Un témoignage officiel de satisfaction est accordé par le ministre de la marine au voilier *Camp-Boulhaut*, de la Compagnie des chargeurs marocains, pour l'entrain et l'esprit de discipline dont son personnel a fait preuve lors de la défense dans ce voilier contre un sous-marin le 6 juin 1918.

¹ L.A. Cane : administrateur des Huileries et savonneries chérifiennes et des Moulins chérifiens, où l'on retrouve plus ou moins les mêmes administrateurs qu'aux Chargeurs marocains.

Émissions
Compagnie des Chargeurs marocains
(*La Vérité*, juin 1919)

Émission d'une deuxième tranche de 2.000 obligations de 500 fr. 6 % nets remboursables au plus tard en 1929.

COMPAGNIE DES CHARGEURS MAROCAINS
(*Les Annales coloniales*, 27 janvier 1922)

Cette société, au capital de 2.500.000 fr., convoque ses actionnaires pour le 4 février prochain en vue de leur exposer la situation par suite de la perte des trois quarts du capital social.

Elle avait été consultée par la sieur Plisson qui prétendait faire du Maroc son domaine d'exploitation... !

AEC 1922-470 — Cie des chargeurs marocains, 27, rue de Mogador, PARIS (9^e).
Capital. — Sté an., f. le 15 avril 1916, au capital de 2.500.000 fr. en 25.000 actions.
Objet. — Transp. marit. affrètements, courtage, assurances gles marit. et terrestres ; import., export., consign., commission.
Conseil. — MM. H. Duréault ², présid. ; Ernest Plisson, v.-présid. ; J. Plisson, Pierre Normant, Ed. Duguet ³, Dussaix, A. Caudron, S. Cohen, Louis Garenne ⁴.

COMPAGNIE DES CHARGEURS MAROCAINS
(*Les Annales coloniales*, 27 janvier 1922)

Cette société, au capital de 2.500.000 fr., convoque ses actionnaires pour le 4 février prochain en vue de leur exposer la situation par suite de la perte des trois quarts du capital social.

Elle avait été constituée par la sieur Plisson qui prétendait faire du Maroc son domaine d'exploitation !

² Henri Duréault (1858-1942) : préfet du Loir-et-Cher (1894), de l'Ille-et-Vilaine (1896), du Pas-de-Calais (1900) et de la Gironde (1907) — où il fait la connaissance de Lyautey qui s'y embarque régulièrement —, directeur de la Dette marocaine (1914-1919), maire de Joncy, Saône-et-Loire (1927). Son biographe, Xavier Gille, omet juste son pantouflage au sein du groupe des Chargeurs français dont il devint président et qu'il représenta dans diverses sociétés : président des Chargeurs marocains, de la Cie chérifienne de navigation et de la Chérifienne d'Agriculture et d'élevage, vice-président de la Société marocaine de charbonnages et de briquettes, administrateur de la Manutention marocaine, des Moulins chérifiens, de la Société anglo-algérienne maritime et commerciale. En outre, président des Grands Moulins de Bordeaux, puis administrateur des Grands Moulins de Paris (renouvelé en 1930, démissionnaire en 1936).

Marié en 1883 à Reine-Victorine-Amica Renaud, fille d'un procureur général à la Cour des Comptes. Deux filles, Édith, mariée en 1905, à Roger Farjon, des Éts Baignol et Farjon (crayons de papier), sénateur du Pas-de-Calais, fils de son père (industriel, conseiller général...) ; Germaine, mariée en 1918 à Paul Gille, ingénieur du Génie maritime.

³ Édouard Duguet : de la Cie chérifienne de navigation, des Moulins chérifiens, des Huileries et savonneries chérifiennes.

⁴ Louis Garenne : même mandats que Duguet.

CHARGEURS MAROCAINS
(*La Journée industrielle*, 5 février 1922)

Les actionnaires de cette société, dont le siège est à Paris, 27, rue Mogador, se sont réunis hier en assemblée extraordinaire, sous la présidence de M. Doriot [Duréault], président du conseil d'administration.

Statuant par application de l'article 47 des statuts, l'assemblée, après examen de la situation, a décidé qu'il y avait lieu de poursuivre les opérations sociales.

CHARGEURS MAROCAINS
(*Les Annales coloniales*, 10 février 1922)

La proposition de dissolution anticipée de la société, qui faisait l'objet de l'assemblée extraordinaire convoquée pour le 4 février, a été repoussée. Après examen de la situation, l'assemblée a décidé la continuation des affaires sociales.

L'assemblée a formulé les plus sévères critiques contre la gestion de l'ancien administrateur délégué, le sieur Plisson.

COMPAGNIE DES CHARGEURS MAROCAINS
S.A. frse au capital de 2,5 MF.
Siège social : PARIS, 27, rue de Mogador
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 114)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 250 actions.
DURÉAULT (Henri), 39, r. Scheffer, Paris ; pdt ;
PLISSON (Ernest), 27, rue de Mogador, Paris ; v.-pdt, adm. délégué ;
GARENNE (Louis), à Casablanca ;
NORMANT (Pierre), villa la Vignotte, Bayonne ;
DUGUET (Édouard), 42, r. Ribéra, Paris ;
DUSSAIX (Robert), 34, r. Scheffer, Paris ;
CAUDRON (Albert), à Bayonne.

Capital social. — 2,5 MF en 25.000 act. de 100 fr..
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux act. ; 15 % au conseil ; 15 % au conseil ; le solde aux act.

COMPAGNIE DES CHARGEURS MAROCAINS
S.A. frse au capital de 2,5 MF.
Siège social : PARIS, 27, rue de Mogador
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1924-1925, p. 106)

Idem sauf
GARENNE, désormais domicilié à St-Sauves (Pas-de-Calais).

Annuaire industriel, 1925 [rens. anciens] :

CHARGEURS MAROCAINS (Cie des), 27, rue de Mogador, Paris, 9^e. T. Louv. 29-31. Ad. t. Marochar-Paris. Soc. an. au cap. de 2.500.000 fr. Conseil : MM. H[enri] Duréault, président ; Ernest Plisson, vice-président ; J. Plisson, Pierre Normant, Ed. Duguet, Dussaix, A. Caudron, A. Cane, Louis Garenne.

Transports maritimes, affrètements, courtage, assurances générales, maritimes et terrestres. Importation, exportation, consignation, commission (5. 75-1-39385).

COMPAGNIE DES CHARGEURS MAROCAINS
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927)

Disparue.

(*Les Archives commerciales de la France*, 13 décembre 1927)

PARIS. — Modification des statuts. — Soc. dite Cie des CHARGEURS MAROCAINS, 27, Mogador. — 29 nov. 1927. — *Gazette du Palais*.

(*Les Archives commerciales de la France*, 13 novembre 1928)

PARIS. — Dissolution. — 19 oct. 1927. — Soc. dite Cie des CHARGEURS MAROCAINS, 27, Mogador. — Liquid. MM. Delmas et Bernanose [Chargeurs français]. — 19 oct. 1927. — *Gazette du Palais*.
